

# 19 mars, toutes et tous dans la rue !

Dimanche 19 mars 2017, une marche « Pour la justice et la dignité » est appelée par les familles et proches des victimes de violences policières. SUD éducation Paris et l'Union syndicale Solidaires, aux côtés de nombreux collectifs et associations, appellent à s'y retrouver nombreux-euses !

## Contre les violences de la police et la répression

Le meurtre d'Adama Traoré par des gendarmes de Beaumont le 19 juillet 2016 et le viol de Théo Luhaka par quatre policiers de la Brigade spécialisée de terrain le 2 février 2017 à Aulnay-sous-Bois ont créé une vague de colère et de révolte projetant au devant de la scène la question des violences policières.

Ce ne sont pas des cas isolés, victimes collatérales de quelques brebis galeuses de la police, comme voudraient le faire croire certains politiques relayés par les médias, quand d'autres nient purement et simplement le fait même que ces actes aient pu exister. Aujourd'hui en France, environ une personne par mois décède entre les mains de la police : techniques de pliage qui conduisent à l'asphyxie, coups, tirs de balles ou de flashball, électrocution au Taser...

### LES VIOLENCES POLICIÈRES IMPUNIES



Dans les quartiers populaires, la violence de la police est banale, répétée, institutionnalisée : humiliations, intimidations, violences verbales et physiques, etc. Cette violence, qui conduit trop souvent à des blessures graves, à des mutilations et à des morts, est en soi une technique de gestion de population et de maintien de l'ordre. Il ne s'agit pas de bavures.

La police est une institution de l'État, elle agit pour garantir ses intérêts. Lors du mouvement social contre la loi travail de l'année dernière, l'usage de la force a bel et bien été à la mesure de la volonté du gouvernement d'aller au bout de sa réforme de destruction du code du travail. Les actions de blocage économique ont été délogées par la force, les manifestations ont été « nassées », la police a usé de toutes les armes dites « non-létales » qu'elle possède pour attaquer les cortèges (grenades lacrymogènes, grenades de désencerclement, flashball, canon à eau, nouveaux modèles de lance-grenades...) causant de nombreuses blessures à des manifestant-es, dont certaines très graves ayant des conséquences irréversibles : trois manifestant-es ont perdu un œil, plusieurs ont eu les testicules arrachés, deux ont passé plusieurs semaines dans le coma. Sans compter les centaines d'arrestations et de procès qui continuent d'avoir lieu aujourd'hui, avec des peines très lourdes prononcées par les tribunaux.

Le 16 février dernier, cette institutionnalisation de la violence policière a franchi un cap supplémentaire avec le vote de la loi Sécurité publique par l'assemblée. Réclamée à cor et à cri par les policiers qui ont manifesté plusieurs semaines dans les rues des principales villes de France, armés et cagoulés, cette loi prévoit, entre autres, un élargissement des situations de légitime défense lors desquelles les policiers pourront utiliser leur arme. C'est un véritable « permis de tuer » qui leur est délivré. Dix jours auparavant, lors d'une émeute dans la nuit du 6 au 7 février, à Aulnay-sous-Bois, suite au viol de Théo, la police a tiré à cinq reprises à balles réelles. **Nouvelles méthodes de maintien de l'ordre dans les quartiers populaires ? C'est désormais la loi qui s'adapte à la police.**

## Contre la guerre aux migrant-es

Des expulsions de campements parisiens à l'été 2015 à celle de la Jungle de Calais en octobre 2016, du verrouillage militaire et technologique des frontières franco-italienne et franco-britannique aux rafles policières sur les lieux de regroupement des migrant-es à Paris, cette violence d'État se déchaîne également à l'encontre des migrant-es.

**La politique de guerre menée par le gouvernement vise à empêcher coûte que coûte l'arrivée et l'installation de migrant-es en France** et à invisibiliser la présence de celles et ceux qui sont parvenu-es à passer entre les mailles du filet.

Le durcissement de la législation en matière d'asile permet à l'État de débouter un nombre toujours plus grand de demandeurs-euses tandis que se multiplient des centres dits « d'accueil et d'orientation » (CAO) à travers tout le territoire. Ces CAO constituent un nouvel outil en matière de politiques migratoires en dehors de tout cadre légal et réglementaire, ils sont en quelque sorte des sous-centres pour demandeur-euses d'asile et des pré-centres de rétention... D'une certaine façon, l'État français expérimente ainsi « l'approche hotspot » voulue par l'Union Européenne mais à l'échelle du territoire national.

## Contre le racisme et l'état d'urgence

**Ces politiques dévoilent le racisme qui imprègne toute les structures de la société.** Racisme de plus en plus assumé au grand jour quand un syndicaliste policier affirme sur un plateau télé, que « bamboula » est une insulte convenable. La situation sociale dans les quartiers populaires ne cesse d'empirer, années après années, avec les politiques de dégradation des services publics : école, santé, social, transport, etc.

**À cela s'ajoute la domination permanente de race, de genre et de classe à l'encontre de toute une partie de la population.** Cette situation n'a fait que s'aggraver suite aux attentats du 13 novembre 2015 et la mise en place de l'état d'urgence le 14 novembre 2015. Les amalgames nauséabonds, stigmatisant certaines populations pour leur pratique religieuse, supposée ou réelle, ont concouru à la banalisation des discours et des actes racistes déjà monnaie courante.

Les dérives autoritaires liées à l'état d'urgence permanent, qui a été encore une fois renouvelé jusqu'au 15 juillet 2017, ainsi que la multiplication des déclarations et promesses électorales sécuritaires dans le cadre de la campagne présidentielle ne font qu'envenimer encore plus ces différents constats.

# Manifestons dimanche 19 mars 2017

## à 14h place de la Nation en direction de la place de la République

(des prises de paroles et des concerts auront ensuite lieu dans la soirée)

Suite au viol de Théo Luhaka, des émeutes ont éclaté et les manifestations se sont multipliées. Dans les lycées, les blocages contre les violences policières et les violences d'État continuent. La famille de Théo, comme celle d'Adama, comme d'autres avant, a porté plainte. On veut nous faire croire que les policiers sont des justiciables comme les autres : trop souvent dans ce genre d'affaire de crimes policiers, la justice prononce la relaxe et les familles doivent faire face à un acharnement policier, judiciaire et politique.

**Pour ne pas oublier les victimes de la police, pour soutenir les familles dans leurs demandes d'obtenir vérité et justice, pour ne pas mettre de côté nos luttes et nos revendications dans cette période électorale, SUD éducation Paris appelle à se retrouver nombreuses-eux dans le cortège de l'Union syndicale Solidaires à la Marche pour la justice et la dignité.**

**Pour** Abou Bakari Tandia (24 janvier 2005), Zyed Benna (27 octobre 2005), Bouna Traore (27 octobre 2005), Eric Blaise (13 novembre 2005), Lamine Dieng (17 juin 2007), Chulan Liu (25 septembre 2007), Moushin Sehhouli (25 novembre 2007), Laramy Samoura (25 novembre 2007), Lucilia Semedo Da Veiga (18 janvier 2008), Baba Traoré (4 avril 2008), Abdelakim Ajimi (9 mai 2008), Salem Souli (21 juin 2008), Ali Ziri (9 juin 2009), Yakou Sanogo (9 août 2009), Mamadou Marega (30 novembre 2010), Wissam El Yamni (10 janvier 2012), Amine Bentounsi (21 avril 2012), Lahoucine Ait Omghar (28 mars 2013), Mourad Touat (1<sup>er</sup> avril 2014), Abdelhak Gorafia (21 août 2014), Hocine Bouras (26 août 2014), Rémi Fraisse (26 octobre 2014), Abdoulaye Camara (16 décembre 2014), Amadou Koumé (6 mars 2015), Babacar Gaye (3 décembre 2015), Adama Traoré (19 juillet 2016), Jean-Pierre Ferrara (28 octobre 2016)... **et pour tous les autres anonymes ou inconnus, ni oubli, ni pardon !**